

VAL



SONNETTE INFO



N° 8 – Juin 2020

page 2 : Infos pratiques
 page 3 : Éditorial
 Page 4, 5, 6 et 7 : Vos élu.e.s
 Page 8 : les commissions extra-municipales
 Page 9, 10 et 11 : Inauguration mairie annexe de Grusse
 Page 12 et 13 : Travaux
 page 14 : Solidarité masques
 Pages 15 à 18 : finances
 page 19 : MAM à Val-Sonnette

page 20 : école inter-communale
 Page 21 et 22 : vivre à Val-Sonnette
 page 23 : les bons gestes
 page 24 : les incivilités
 page 25 : environnement et biodiversité
 Page 26 : le sport à Val-Sonnette
 Pages 27 à 30 : vie des associations
 Page 30 : le marché de nos maraîchers
 Page 31 : la Noiraude
 page 32 : Agenda

Directrice de publication : Brigitte MONNET
Crédits photos : Valérie JUNG, Valentin DROUVOT, Philippe MANCHE, Catherine FOURNIER, Jacques BONNIER, Bénédicte FATON ROSAIN

Ouverture du secrétariat

lundi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	14h à 18h
mardi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	10h à 13h
mercredi	Mairie déléguée de Vercia	9h30 à 12h30
	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	13h à 18h
jeudi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	9h30 à 14h45
	Mairie déléguée de Bonnaud	10h15 à 11h15
	Mairie déléguée de Grusse	15h à 18h

Jusqu'en septembre 2020, et en fonction de l'évolution de la pandémie COVID 19, le secrétariat de mairie sera ouvert exclusivement à la mairie chef-lieu de Val-Sonnette, 1 Grande Rue à Vincelles.

Contacts :

☎ mairie : 03 84 25 06 40

mail : mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr

facebook : [commune val-sonnette](https://www.facebook.com/commune.val-sonnette)

Site internet : www.val-sonnette.fr

Pour en bénéficier,
n'oubliez pas de vous inscrire
Avant le 22 juillet

val-sonnette.fr
Le site internet est actif !

Pensez à consulter régulièrement le site, vous y trouverez toutes les informations nécessaires sur la vie communale, les actualités, l'agenda, des informations administratives, les comptes-rendus de conseil municipal, les Val-Sonnette infos, etc.



La commune offre à tous les jeunes de 6 à 18 ans la carte avantages jeunes.

Valeur de la Carte : 8€

Elle est valable un an à partir du 1^{er} septembre sur toute la région Bourgogne Franche-Comté.

Elle permet de bénéficier de centaines de réductions et de gratuités pour la culture, le sport, les loisirs, les voyages, la vie pratique et le shopping.

Pour en savoir plus ?

www.avantagesjeunes.com



ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs, cher.e.s administré.e.s,

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve au travers de notre journal municipal.

Le 15 mars 2020, dès le premier tour des élections municipales vous m'avez apporté votre confiance ainsi qu'à l'intégralité de la liste « Agir Ensemble pour Val-Sonnette et ses habitants ». Malgré les difficultés liées à l'apparition de la COVID 19, vous avez été 58,35 % à vous exprimer et je vous remercie chaleureusement.

Puis dans la lancée vint la période de confinement, repoussant l'installation des nouveaux élus au mois de mai.

Je remercie les adjoints de Val-Sonnette et Maires délégués, ainsi que tous les conseillers municipaux qui se sont investis, pour beaucoup depuis bien des années et qui ont décidé de « se retirer de la vie publique ». Pendant cette période de transition forcée par les impératifs sanitaires, nombreux sont ceux qui ont continué à œuvrer alors même qu'ils auraient pu prétendre à un repos bien mérité.

Pendant tout cet intervalle, j'ai tenu à ce que vous soyez informés des actions de la commune au travers de trois courriers, liens indispensables avec vous, qui dans la grande majorité avez été respectueux des consignes nationales et avez été solidaires avec les personnes les plus vulnérables ; ces bravos que nous adressons tous les soirs aux personnels soignants, je vous les adresse aujourd'hui à vous aussi.

Bien que, pour des raisons évidentes, des projets n'ont pu être mis en route comme les aménagements de sécurité temporaires ou n'ont pu être terminés comme le city stade, d'autres ont pu être clôturés : la réhabilitation de la mairie annexe de Grusse et la création de l'atelier municipal, inaugurés en présence de nombreux habitants, l'enfouissement et le renforcement des réseaux aériens sur Vincelles et Grusse, la rénovation du hall d'entrée des logements de Vercia.

Malgré l'envie forte de retrouver la vie d'avant, la prudence reste de mise. Beaucoup d'animations ont été annulées, tant par les associations que par la commune ; j'espère néanmoins que nous pourrons bientôt nous retrouver dans un moment de convivialité si important au bien vivre à Val-Sonnette.

Je vous souhaite, ainsi que l'ensemble des nouveaux élus, un bel été et espère vous retrouver en pleine forme à la rentrée.

Brigitte MONNET

Maire de VAL-SONNETTE

Brigitte MONNET
Maire de VAL-SONNETTE
Maire déléguée de VINCELLES

Présidente des commissions municipales et extra-municipales
Présidente de la CAO
Déléguée communautaire



Retraîtée, j'ai exercé mon métier d'infirmière en service de réanimation, puis auprès d'enfants et adolescents en situation de handicap. Ensuite je me suis spécialisée dans la prévention et l'éducation à la santé en passant un diplôme universitaire de santé publique. J'ai terminé ma carrière comme conseillère technique de l'Inspecteur d'Académie du Jura et responsable départementale du service infirmier de santé scolaire.

En 2008 et 2014, je suis élue maire de Vincelles, puis en 2017 de Val-Sonnette. J'ai été conseillère régionale de 2010 à 2015.



Catherine FOURNIER
1ère adjointe de VAL-SONNETTE

Déléguée à la voirie et aux réseaux

Maire Déléguée de VERCIA

Déléguée au SMEA
Commissions : voirie, finances, communication, consultative.
Suppléante à la CAO
Déléguée communautaire



Roland JACQUARD
2ème adjoint de VAL-SONNETTE

Délégué aux bâtiments

Maire Délégué de GRUSSE

Délégué au SMEA
Commissions : bâtiments, voirie, affouage, transition énergétique, consultative, Titulaire à la CAO
Délégué communautaire



Jacques BONNIER
3ème adjoint de VAL-SONNETTE

Délégué aux personnels techniques

Maire Délégué de BONNAUD

Délégué SIDEC
Commissions : bâtiments, voirie, affouage, consultative

65 ans, maman de 2 enfants, mamie de 2 petits-enfants, retraitée de la Fonction Publique Territoriale (secrétaire de mairie dans plusieurs Communes de 35 habitants à 2500 habitants, puis secrétaire générale de Communautés de Communes), bénévole à l'école de Vincelles pour l'activité « Lire et Faire Lire », bénévole au Lieu d'Accueil Enfants-Parents de St Amour.

Après quelques années à l'éducation nationale j'intègre une entreprise de négoce de matériel de chauffage en tant que technicien.

Puis je bifurque vers la maintenance et l'installation de chauffages et piscines avec une préférence pour les systèmes respectueux de l'environnement (solaire, bois, pompes à chaleur...)

Arrivé à Grusse en 1987 je siège au conseil municipal depuis 2008.

J'ai vécu toute ma jeunesse à Bonnaud.

Marié, père de 3 enfants, retraité, habite à Grusse depuis 35 ans.

Professionnellement, quelques années dans le bâtiment, une année d'armée et 37 ans au service de personnes en situation de handicap.

Quelques kilomètres... en footing et vélo pour la forme.

Loisirs : fabrication de pain dans mon four à bois et donne pour un 5ème mandat consécutif un peu du temps qui lui reste pour la commune.

L'exécutif communal



Marion ATRON
 Référente ambroisie
 suppléante
 Commissions : environnement,
 sociale, voirie

J'ai été étudiante en géologie, et ai profité de ma vingtaine pour voyager et découvrir les emplois saisonniers.

Également sociétaire du réseau Biocoop où j'ai travaillé quelques années, appréciant leurs engagements humains et environnementaux.

Je suis actuellement saisonnière agricole (horticulture, maraîchage, cueillette..).

Installés depuis deux ans à Vincelles avec mon conjoint, tombés sous le charme, nous nous lançons dans la rénovation !

Né le 23 Août 1972 à LONS LE SAUNIER, marié, papa de deux filles de 23 et 20 ans. La majeure partie de ma famille est native de Vercia, j'ai moi-même grandi dans cet agréable et dynamique village. J'ai quitté ma terre natale pour vaquer à mes obligations militaires, puis m'installer à LONS-LE- SAUNIER avant de revenir définitivement aux sources en 2010. Avec mon épouse Delphine, nous sommes gérants d'une Entreprise de Transports créée en 1999 et qui compte aujourd'hui une vingtaine de salariés. En parallèle, passionné de vol, j'ai créé la société JURA ULM qui propose des baptêmes en ULM dans le Jura en été et en Savoie l'hiver. Malgré mes activités professionnelles je suis toujours réserviste Armée de Terre détaché à la Délégation Militaire Départementale de LONS- LE-SAUNIER.

Sébastien BLANCHON
 Commissions :
 environnement,
 affouage,
 consultative



J'ai grandi à Vincelles, j'ai habité à Bonnaud et réside à Vercia depuis 10 ans avec mon conjoint Loïc Juglair et mes deux enfants (13 et 9 ans). Je suis assistante qualité à la CPAM depuis 2001. Je suis à votre écoute au sein de notre grande commune Val-Sonnette.



Annabelle BOZON
 Commission
 communication

Je travaille depuis 11 ans dans la formation pour adultes dans le domaine de la petite enfance.

En juillet 2018, attirée par la beauté des lieux, je suis arrivée à Vincelles avec ma famille où nous avons eu la joie de restaurer une maison, qui a depuis accueilli quelques poules et moutons.

Intéressée par les relations de proximité enrichissantes, mais aussi par les questions sur l'environnement, sur le devenir de notre planète, sur les petits efforts écologiques à mettre en place au quotidien..... j'ai décidé de prendre part au Conseil Municipal pour ce mandat. J'ai à cœur de venir enrichir, de mes expériences et de mes réflexions, les commissions sur lesquelles je me suis engagée.

Sophie DEMAREST
 Déléguée SMEA
 Commissions :
 environnement,
 transition
 énergétique,
 consultative



J'ai vu le jour le 5 septembre 1964 à Lons le Saunier. Mon enfance s'est passée à Cousance puis s'est poursuivie à Dole, Belfort et Mulhouse pour les études. Le hasard de la vie a voulu que je croise le chemin de Catherine BLANC et que nous donnions naissance à trois filles (18, 21 et 23 ans) avant de nous marier. Après quelques années vécues à Gizia nous nous installons, en octobre 1998, à VERCIA.

J'ai été formé au métier d'électricien et à l'informatique, aujourd'hui je suis responsable des services techniques du Centre Hospitalier de Lons le Saunier.



Pierre ECOCHARD
 Délégué SMEA
 Commissions : finances,
 bâtiments, transition
 énergétique, consultative,
 titulaire à la CAO

A 40 ans, père de 3 enfants, je suis vincellois depuis 15 ans. J'ai souhaité m'investir dans la vie démocratique municipale afin d'apporter ma contribution à l'engagement initié par les précédentes mandatures pour faire de Val-Sonnette un groupement de villages propice à l'épanouissement de chacun de ses citoyens. Ce mandat sera l'occasion de mettre à disposition du conseil mes compétences de technicien de laboratoire routier et d'être une force de proposition constructive dans les choix d'orientation municipaux.

J'apporterai ma modeste pierre à l'édifice de notre nouvelle commune dans le souci du bien être de ses habitants et dans le respect de la diversité du patrimoine de nos villages.

Merci de la confiance que vous m'avez accordée.

Thomas GAND
 Représente VS à AF
 Vincelles
 Commissions :
 environnement,
 voirie, sociale,
 suppléant à la CAO





Nelly GUICHARD
 Référente ambroisie titulaire
 Déléguée SICTOM supp.
 Commissions : sociale,
 consultative

*Maman de 2 enfants, je suis Atsem à l'école de Beaufort.
 J'ai 48 ans et habitante de Bonnaud depuis 1992.
 Je me suis engagée dans la vie municipale depuis de nombreuses années.*

Bientôt 50 ans, marié, 2 filles. J'habite à Grusse et travaille à la Fromagerie BEL comme magasinier cariste. C'est mon 4^{ème} mandat communal. J'ai une grande passion pour la chasse que je pratique avec un grand respect. Je remercie tous les administrés qui m'ont renouvelé leur confiance je reste à leur entière disposition avec cette nouvelle équipe.

François-Damien GROS
 Représente VS à AFR
 de Grusse
 Commission :
 environnement

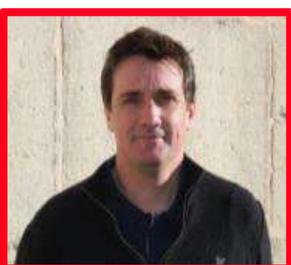


Christopher HAUBRUGE
 Commissions : bâtiments,
 environnement, transition
 énergétique, consultative,
 titulaire à la CAO

*Résident à Grusse depuis mars 2012, je suis Maître d'Œuvre d'Exécution et OPC installé à mon compte depuis 2019.
 J'entame avec plaisir mon second mandat de conseiller municipal en espérant pouvoir mettre à profit mes compétences dans les domaines de la construction et mon souhait de voir se perpétuer le dynamisme et la vie de nos villages.*

*Je suis mariée, maman de 3 enfants dont deux en faculté à Besançon et un au collège.
 Nous sommes arrivés dans le Jura en 2012 et à Vercia en 2016.
 De métier préparatrice en pharmacie, j'ai travaillé en officine et fini ma carrière en clinique.
 Soif d'apprendre et disponible, j'ai donc accepté l'invitation pour cette aventure.*

Valérie JUNG
 Déléguée SICTOM titulaire
 Déléguée SICOPAL
 suppléante
 Déléguée sécurité routière
 Commissions :
 communication, consultative



Anthony LAINE
 Commissions :
 finances, bâtiments,
 voirie, consultative,
 suppléant à la CAO

*Marié, père de deux enfants de 4 et 10 ans.
 Nous habitons à Vincelles depuis 2008 et je suis conseiller municipal depuis 2014.
 Professionnellement, je suis contrôleur technique dans le domaine des équipements mécaniques et formateur pour la conduite d'engins en sécurité.
 Au niveau personnel, j'adore les moments de partage entre amis ou en famille autour d'un bon repas ou l'on peut déguster les 3 appellations d'origine contrôlée présentes sur notre commune qui sont le poulet Bresse, le comté et les vins du jura!!!!*

*61 ans, mariée, 1 fille et 2 garçons.
 Retraitée de la poste.
 Membre actif du Foyer Rural de Vercia depuis 50 ans.
 Membre du conseil d'administration et bénévole à POM Association qui œuvre pour l'accès à l'eau au Niger, pays dans lequel j'ai effectué une mission humanitaire en Janvier 2020.*

Claudine MARCHAND
 Commissions :
 communication, sociale,
 consultative





Isabelle PACOU
Commissions :
communication, bâtiments,
environnement, sociale

Installée dans le Jura par choix depuis plus de 20 ans, j'ai été propriétaire de gîtes, enseignante en France et à l'étranger et actuellement saisonnière viticole. Passionnée de jardin, la défense de l'environnement est une de mes préoccupations.

*J'ai 47 ans et habite Paisia depuis bientôt 2 ans.
Je travaille dans le domaine des contrôles techniques liés à la sécurité des personnes et des travailleurs.
Je suis membre de plusieurs associations dont les amis des fleurs de Vercia.*

Jean-Louis ROCHET
Correspondant Défense
Commissions : bâtiments,
environnement, voirie, transition
énergétique



Je suis assistante maternelle et j'ai 58 ans. Ma passion et mon métier est la cuisine : professeur puis chef dans de grands restaurants, l'été à la mer et l'hiver à la montagne. Mariée et maman de deux garçons, ma nouvelle vie m'a conduite vers la garde des enfants.

Irène ROUCHE
Déléguée SICOPAL titulaire
Déléguée sécurité routière
supp.
Commissions : finances,
sociale



19 conseillers municipaux à votre écoute

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Il n'y aura plus d'envoi
directement sur les mails des
administrés.
Ils sont désormais consultables
sur le site de la commune.
www.val-sonnette.fr

Vos correspondants « Ambroisie »



L'ambroisie est une plante invasive capable de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.).

Son pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques chez les personnes sensibles. C'est également une menace pour l'agriculture et pour la biodiversité (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau).

Une fois qu'un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.

Contactez une de nos deux référentes : Nelly GUICHARD ou Marion ATRON, en laissant un message en mairie. Elles vous recontacteront.



**Vous détectez
la présence
d'ambroisie ?**

Des commissions extra-municipales ouvertes aux habitants de Val-Sonnette

Les élus de Val-Sonnette ont décidé d'ouvrir aux habitants plusieurs commissions, afin de poursuivre et amplifier le travail mené par le dernier conseil municipal de démocratie participative et de concertation avec les habitants.

En effet, les élus souhaitent que chaque citoyen en fonction de ses compétences et de ses envies, puisse apporter une nouvelle dynamique avec comme toile de fond l'intérêt général et le bien vivre à Val-Sonnette.

Cette démocratie participative se concrétise au travers de la mise en place de commissions extra-municipales.



Une charte constitue le cadre de référence des commissions extra-municipales de la commune, chaque habitant souhaitant intégrer une commission peut d'ores et déjà en prendre connaissance en allant sur le site internet de la commune. Ces commissions sont prévues sur le mandat, permettant ainsi un travail en profondeur.

Quatre commissions extra-municipales ont ainsi été créées :

- Sociale, animation, culture, jeunesse, aînés
- Transition énergétique
- Affouage
- Commission consultative par commune déléguée

Afin de compléter cette démarche participative, des réunions publiques et d'information auront lieu en temps que de besoin.

Vous souhaitez intégrer une commission ? Rien de plus facile

Retournez le coupon « candidature » ci-dessous :

- par mail : mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr

- par courrier : mairie de Val-Sonnette, 1 Grande Rue, Vincelles 39190 VAL-SONNETTE

✂.....

NOM : Prénom :

Adresse :

Courriel :@.....

Souhaite participer aux travaux de la ou des commissions suivantes :

- Sociale, animation, culture, jeunesse, aînés
- Transition énergétique
- Affouage
- Commission consultative par commune déléguée

Inauguration du bâtiment communal de Grusse

Vous étiez nombreux, habitants de Val-Sonnette ce dimanche 23 février, à participer à ce moment si important de découverte de ce bâtiment municipal entièrement rénové.

Ces travaux étaient une nécessité et faisaient déjà l'objet d'une réflexion à Grusse, avant la création de la commune nouvelle .

Début 2017, nous avons dû étayer en urgence le hall d'entrée qui montrait des signes inquiétants de fragilité.



Extrait du discours de
Bénédicte FATON-ROSAIN

Maire déléguée de la commune déléguée de Grusse de
2017 à 2020

« La rénovation de cette salle est un projet que nous mûrissions depuis de nombreuses années.

Déjà lors de mon premier mandat en tant que simple conseillère nous avons commencé à réfléchir à cette rénovation.

En 2014, cette réflexion s'est faite beaucoup plus précise, la loi sur l'accessibilité handicap nous contraignant à nous mettre en conformité ou à fermer définitivement cette salle.

Notre réflexion était cependant toujours freinée par les contraintes budgétaires ...

Comme le dit le dicton : « l'union fait la force ! » et c'est finalement grâce à la fusion de nos 4 communes historiques, que Val-Sonnette a pu mener à bien ce projet.

En effet , la charte fondatrice de la commune nouvelle précisait que tout projet en cours dans les communes historiques au moment de la fusion serait mené à terme.

Nous avons même pu donner une autre ampleur à ce projet, en y créant un office de réchauffe digne de ce nom et en optimisant cet investissement pour créer par la même occasion un atelier communal pour nos employés ainsi qu'un garage.

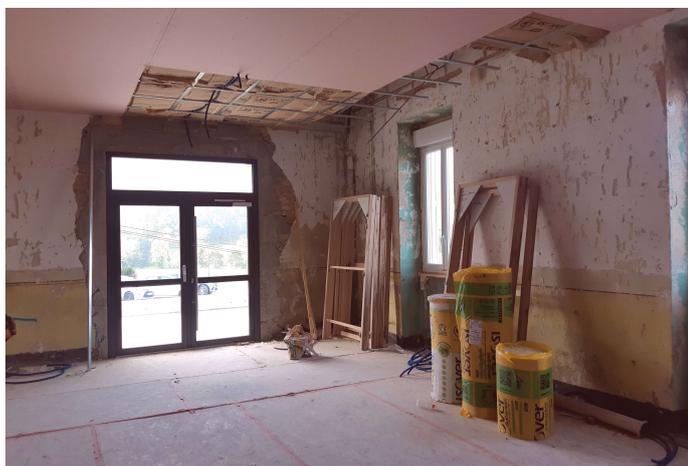
Nous avons également apporté une plus-value à notre logement communal situé au 1er étage en le raccordant à la nouvelle chaufferie bois pour remplacer le chauffage électrique. »



Les élus suivent le chantier



Vos élus ont souhaité laisser au cœur de nos villages de la vie, des activités, des lieux de rencontres, bref tout ce qui fait la convivialité, le bien vivre ensemble.



Une rénovation exemplaire d'un point de vue environnemental avec un bâtiment basse consommation (BBC).



La salle de convivialité dimensionnée pour accueillir 60 personnes, comme auparavant, c'est la bonne jauge pour Grusse et elle a été étoffée avec une terrasse permettant d'admirer les magnifiques paysages qui s'offrent à nous.



Nous avons changé le mode de chauffage pour qu'il soit plus vertueux, la chaudière au fioul a été remplacée par une chaudière à pellets qui alimente l'intégralité du bâtiment y compris l'appartement qui se situe au-dessus. Nous avons voulu et pu utiliser l'eau des fontaines pour alimenter les toilettes, en effet, une eau traitée n'est pas indispensable. Ce bâtiment a été mis aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées.

Coût de l'opération à ce jour :
340 000 € HT

Nos partenaires financiers :

L'État avec la DETR

86 143 €

La Région de Bourgogne Franche-Comté

58 453 €

Le Conseil départemental

23 400 €

Total des aides : 168 000 €

L'autofinancement : 172 000 € HT



Ils nous ont accompagné

- ↪ SIDEC pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- ↪ Cabinet d'architecte CARTALIER pour la maîtrise d'œuvre entouré de :
 - M. BIDOT, architecte, pour le suivi des travaux
 - La SAS BROISSIAT - DEQUEKER : économiste de la construction
 - Le cabinet CVF : bureau d'étude structure
 - La SASU Conseil énergie thermique : bureau d'étude chauffage
 - EURL Zadoinoff : bureau d'étude électricité

10 corps de métiers différents ont œuvré à la rénovation

La société PALANGHI pour la maçonnerie
L'entreprise SECOBAT pour l'étanchéité
L'entreprise JOUVANCEAU pour l'ossature métallique pour auvent entre autres
La SAS JURA MENUISERIE pour les menuiseries intérieures bois
mais aussi le bardage extérieur en mélèze
La SARL CHAUVIN pour les cloisons et peintures
Les établissements SCHIAVONE pour les sols et faïences
Les établissements MOLIN pour la plomberie et sanitaires
et également le chauffage et la VMC
L'entreprise HEDELEC pour l'électricité
Les établissements PAGET pour les menuiseries extérieures aluminium
L'ACEBTP : coordinateur pour la sécurité
la SOCOTEC : contrôleur technique.

Un office pratique et entièrement équipé

Nous avons également investi et fait installer par l'entreprise BOURCET du matériel de cuisine professionnel pour 9 346,00 € HT.

Merci au comité d'embellissement de Grusse qui a financé et installé la hotte de cuisine.

Merci à Jean-Marie MAZIER qui a confectionné deux meubles d'appoint avec tout le savoir faire qu'on lui connaît.



Un atelier pour les agents municipaux

Un atelier était nécessaire ; aussi nous avons rénové toute la partie basse du bâtiment, un bel espace qui permettra à nos agents de réaliser des travaux qu'ils ne pouvaient envisager auparavant. Ainsi, toutes les surfaces disponibles ont été utilisées.



Un nouveau tracteur

La commune a également investi dans un nouveau tracteur avec son broyeur, permettant ainsi aux agents de faucher les **23 kilomètres** de bords de route de notre voirie communale entre autres.

Montant : 24 961.33€ HT

*Du fait du confinement de nos agents,
du retard a été pris dans l'entretien des espaces
communaux.*

Nous comptons sur votre compréhension



Brigitte MONNET

Travaux d'enfouissement des réseaux aériens

Deux belles opérations se sont terminées au 1^{er} trimestre 2020 :
- L'enfouissement des réseaux aériens Grande Rue à Vincelles
- Le renforcement électrique et l'enfouissement en Vallot à Grusse.

Renforcement et enfouissement Grusse

Coût total
66 390 €
Part communale
14 505 €

Enfouissement Vincelles

Coût total
150 682 €
Part communale
73 652 €

Avant



Réunion de chantier avec le SIDEC et SBTP

Après



Renforcement d'une roche à Vercia

La roche se délitait et le risque était grand que le mur en pierre qui le surplombe ne s'affaisse.

Il a donc fallu faire un traitement en profondeur avec injection de béton dans la roche et mise en place de buses pour évacuer l'eau.

C'est l'entreprise FTTA de Lamoura qui les a réalisés.

Coût de l'opération : 7 225 € HT



Les travaux sur la voirie communale 2020

La Communauté de Communes Porte du Jura a pris la compétence voirie sur les voies classées communales. La Commune de Val-Sonnette assure l'entretien sur les chemins ruraux. Les Associations Foncières assurent l'entretien des chemins et fossés d'exploitation.

Les membres de la commission voirie avaient recensé sept chantiers à effectuer sur la Commune, pour l'année 2020. Or, seulement cinq ont été retenus par la CCPJ, pour un montant total estimé à 49 993.16€. C'est l'entreprise Piquand TP de St Amour qui est attributaire des travaux de voirie sur l'ensemble de la Communauté de Communes.



Les employés de l'entreprise Piquand sur la route de Longeverne



Enrochement sur la VC4

-Commune déléguée de Grusse : Rue de la Citadelle (VC21) : problème d'eaux pluviales courant sur la chaussée ; pose de grilles, création de deux merlons en travers, curage de fossés, pose d'enrobés.

-Commune déléguée de Vercia:

Route de Longeverne (VC1) : 3 virages à reprendre, affaissement de la chaussée ; curage fossés, pose de grilles, regards, buses et enrobés.

Route de Longeverne à Vercia (VC4) : le bas-côté de la chaussée s'effondre à côté du pont ; création fossé, pose grille, enrochement le long de la rivière et pose d'un bicouche.

A Longeverne avec une grande partie des travaux sur la Commune de Beaufort-Orbagna (VC3) : fissurage chaussée et affaissement ; sciage chaussée, engravure, épaulement et enrobés.

-Commune déléguée de Vincelles : Route de Riesland (VC7) : reprise du carrefour avec la VC1 et affaissement sur le pont ; pose de grilles ; tuyau d'évacuation sous la chaussée, fossés et enrobés.

Catherine FOURNIER

City stade

La pelouse synthétique est arrivée...

Du sable a été déposé dessus pour permettre toutes les activités de ballon.

Un filet est à disposition en mairie si vous souhaitez faire des activités telles que tennis, volley-ball.

Merci de prendre soin de ce bel équipement qui répond à une demande des jeunes de Val-Sonnette.

Brigitte MONNET



Une belle solidarité !



Mardi 17 mars : confinement en France.

Dans les médias, toutes les annonces fusaient : faut-il porter ou non des masques pour effectuer les seules sorties autorisées. Masques chirurgicaux, masques en tissu homologués... Pénurie !!! Même les soignants n'arrivent pas à s'en procurer !!!

Alors, quelques couturières ont commencé à se mettre devant leurs machines et ont fabriqué des masques en tissu en suivant les patrons et les recommandations de l'Afnor. Elles ont déjà alimenté leurs familles et amis proches, puis elles ont proposé à la Commune de Val-Sonnette leur production.

Elles commençaient à manquer d'élastique, de tissu et de fil. Il a suffi de lancer un appel sur les réseaux sociaux de la Commune, pour les obtenir. Nous remercions toutes les personnes qui ont donné du tissu, du fil et de l'élastique, nécessaires à la réalisation de ces masques en tissu.

Par un courrier transmis à tous les habitants, la Mairie a demandé aux personnes intéressées par la fourniture d'un masque en tissu, de s'inscrire, et les distributions ont commencé...

Parallèlement, la commune a commandé 2000 masques homologués par le biais d'une commande groupée avec la Région Bourgogne Franche-Comté et la Communauté de Communes Porte du Jura. Initialement prévue avant le dé-confinement, la livraison a pris du retard.

Pour permettre de servir toutes les Communes, un premier lot de 300 masques nous a été remis. Nous avons donc servi les personnes les plus à risques. Ensuite, un deuxième lot de 700, pour terminer par le troisième lot de 1000.

La Commune de Val-Sonnette et tous ses élus remercient particulièrement Danièle et Delphine qui ont confectionné plus de 700 masques en tissu.

Nous tenons aussi à remercier toutes les personnes qui ont mis sous enveloppe et réalisé la distribution dans les 4 villages. A ce propos, si vous souhaitez vous procurer d'autres masques, il en reste en Mairie.

Catherine FOURNIER



Après la fabrication



En route pour la distribution !

Vous avez besoin de masques ?

N'hésitez pas à passer en mairie, un stock est à votre disposition.

Compte administratif 2019



Afin de ne pas faire de l'année 2020 une année blanche, le conseil municipal avait décidé de voter son budget en mars 2020, avec des marges de manœuvre suffisantes pour les nouveaux élus issus du scrutin du 15 mars pour y insérer de nouveaux projets par le biais de décisions modificatives.

Ainsi le compte administratif (CA) 2019 a été voté à l'unanimité. Vous trouverez ci-dessous dans le détail les éléments de ce CA 2019.

Pour rappel, le CA relate les réalisations réelles et d'ordre en dépenses et en recettes, pour le fonctionnement et l'investissement.

Recettes de fonctionnement

Elles restent stables avec une ressource fiscale de 235 €/hab., des dotations de 163 €/hab. Les produits des ventes ne représentent que 87 €/hab.

Ci-dessous, un tableau permettant de comparer les ressources de la commune avec d'autres communes de même strate démographique que ce soit au niveau départemental, régional voire national.

2019

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	235	359	388	443
Dotations et participations	163	166	173	204
Ventes et autres produits courants non financiers	87	166	127	109
Produits réels financiers	0	0	0	0
Produits réels exceptionnels	12	9	10	10

Pour mémoire

Les dotations de l'État se sont élevées en 2019 à 141 734 €

En 2016, avant la création de la commune nouvelle elles s'élevaient à 98 521 € lorsque l'on cumulait les dotations des 4 communes historiques.

On constate que les ressources fiscales (Taxes foncières pour le bâti et non bâti, taxe d'habitation) pour Val-Sonnette sont nettement inférieures aux autres communes de même strate démographique.

Désormais, avec la réforme de la taxe d'habitation (TH) et la suppression totale de celle-ci à l'horizon 2023 pour les résidences principales, les communes ne votent plus les taux de TH sur les résidences principales.

Celle-ci devrait être compensée par la « distribution » de la part départementale de la taxe foncière aux communes.

Structure et évolution des recettes de fonctionnement



Taux votés en 2019

TH : 7,63
TFB : 13,86
TFNB : 24,84

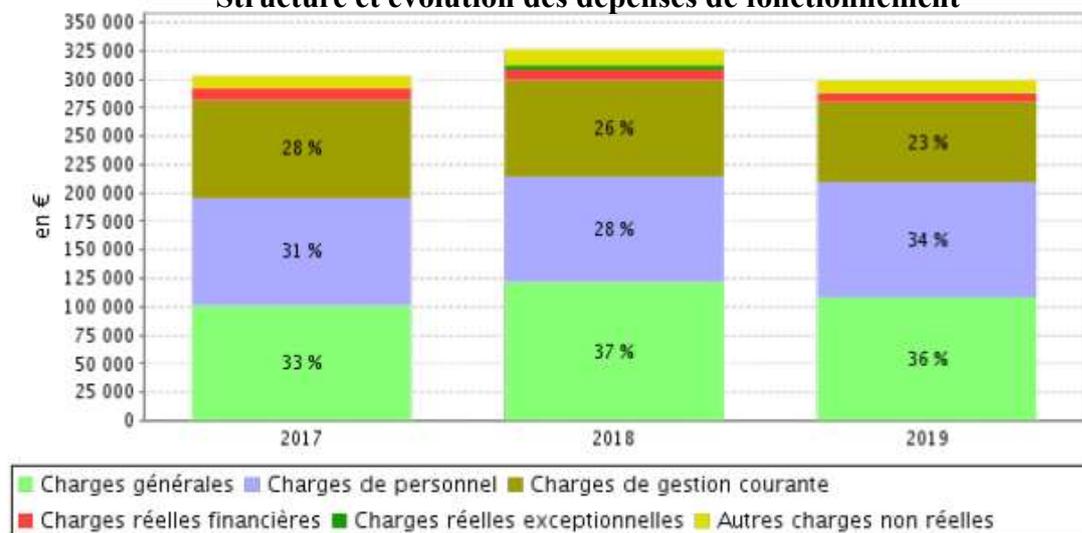
Nous sommes toujours en période de lissage sur l'ensemble des communes déléguées.

Dépenses de fonctionnement

Hors le virement à la section d'investissement de 271 000 €, elles s'élèvent à 331 596 €.

L'essentiel des dépenses étant les charges à caractère général (eau, électricité, énergie pour l'ensemble des bâtiments communaux, entretien de voirie, du matériel, les assurances, le remboursement pour entretien cimetière et église de Sainte Agnès et cimetière de Trenal, les fournitures administratives et télécoms, le bulletin municipal, les fêtes et cérémonies, la carte avantage jeunes, le repas des aînés, etc.

Structure et évolution des dépenses de fonctionnement



Si l'on compare nos dépenses avec des communes de même strate démographique (tableau ci-dessous), on constate que globalement sur l'ensemble des charges la commune de Val-Sonnette dépense moins en moyenne que les communes de même strate démographique. Ainsi, nous dégagons une capacité d'investissement plus importante.

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	115	200	193	204
Charges de personnel	107	199	232	273
Charges de gestion courante	74	94	108	109
Charges réelles financières	8	17	14	17
Charges réelles exceptionnelles	0	3	7	6

2,07 années

C'est la capacité de désendettement de Val-Sonnette.

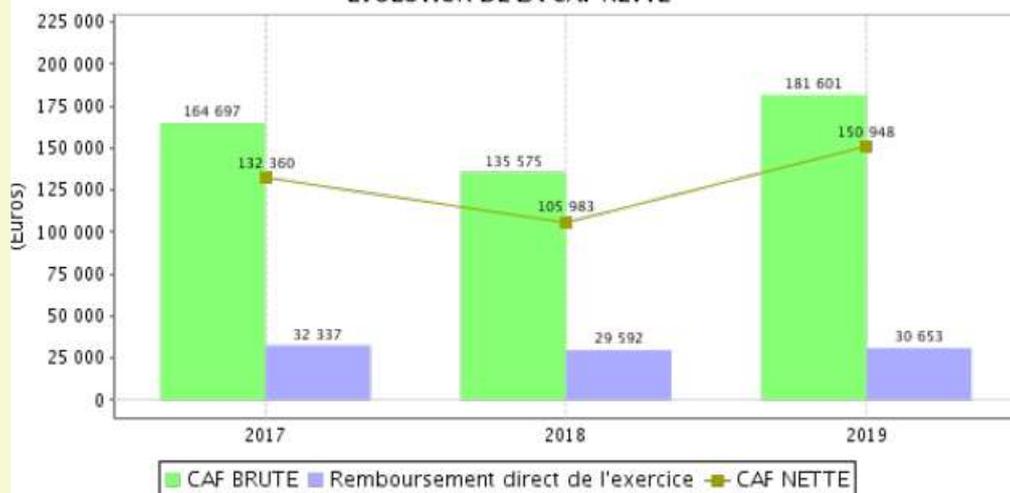
La capacité d'auto-financement (CAF)

- CAF brute : c'est l'excédent résultant de la différence entre les produits réels et les charges réelles. Elle est en priorité affectée au remboursement de la dette.

- CAF nette : c'est la CAF brute après avoir remboursé la dette.

C'est la capacité de la commune à dégager des ressources propres pour financer des dépenses d'équipement.

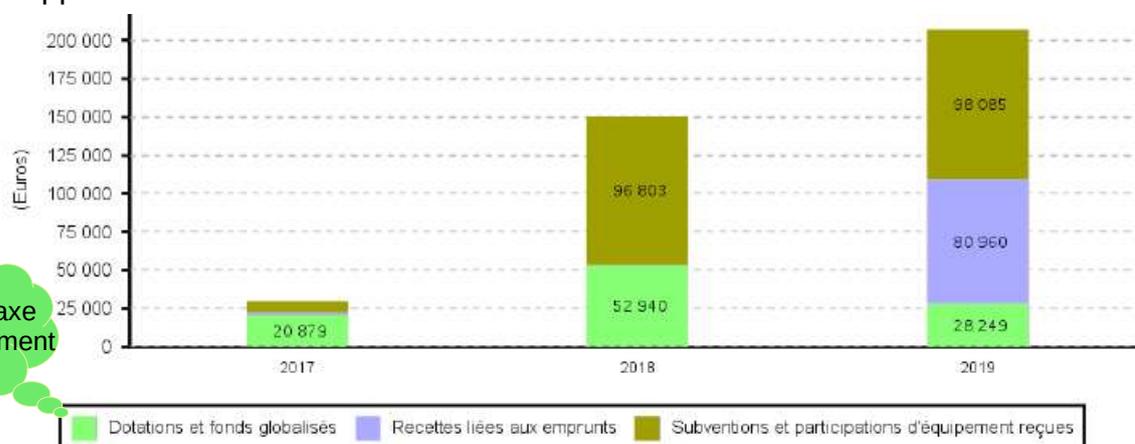
EVOLUTION DE LA CAF NETTE



Recettes d'investissement

Elles se sont élevées à 561 270 € dont 298 983,54 € de recettes réelles (le reste étant des opérations d'ordre) et 271 000 € de virement de la section de fonctionnement.

Les subventions comme le FCTVA sont très dépendantes de l'évolution des travaux réalisés. En effet, tant que nous ne pouvons fournir l'intégralité des factures pour par exemple la rénovation de la mairie annexe de Grusse, nous ne pouvons percevoir le reste des subventions. Ces subventions apparaîtront donc sur le CA 2020.



Nos recettes d'investissement comparées aux communes de même strate démographique

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	30	43	45	52
Recettes liées aux emprunts	86	113	68	71
Subventions et participations d'équipement reçues	104	56	69	81

80 000 €

C'est le montant de l'emprunt que nous avons contracté dont :

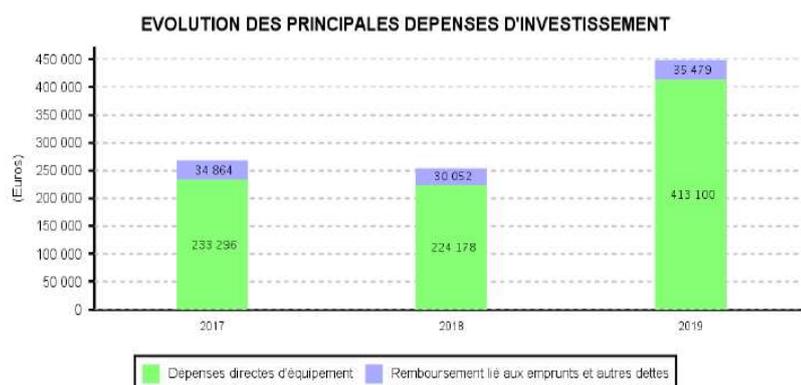
- 50 000 € pour financer une partie des travaux de Grusse
- 30 000 € pour l'achat d'un terrain à Vincelles pour installer la MAM (Maison d'assistantes maternelles)

Dépenses d'investissement

Elles ont été réalisées à hauteur de 681 082€ dont 156 083 € de restes à réaliser (dépenses inscrites au BP 2018 et qui ont été réglées en 2019) et 199 190 € d'opérations d'ordre.

Un total donc de 415 724 € de nouveaux investissements en 2019.

Parmi les dépenses les plus importantes on retrouve une partie de la rénovation de la mairie annexe et atelier de Grusse, l'enfouissement sur Vincelles, les travaux dans le logement T3 de Vercia, le renforcement électrique et enfouissement sur Grusse.

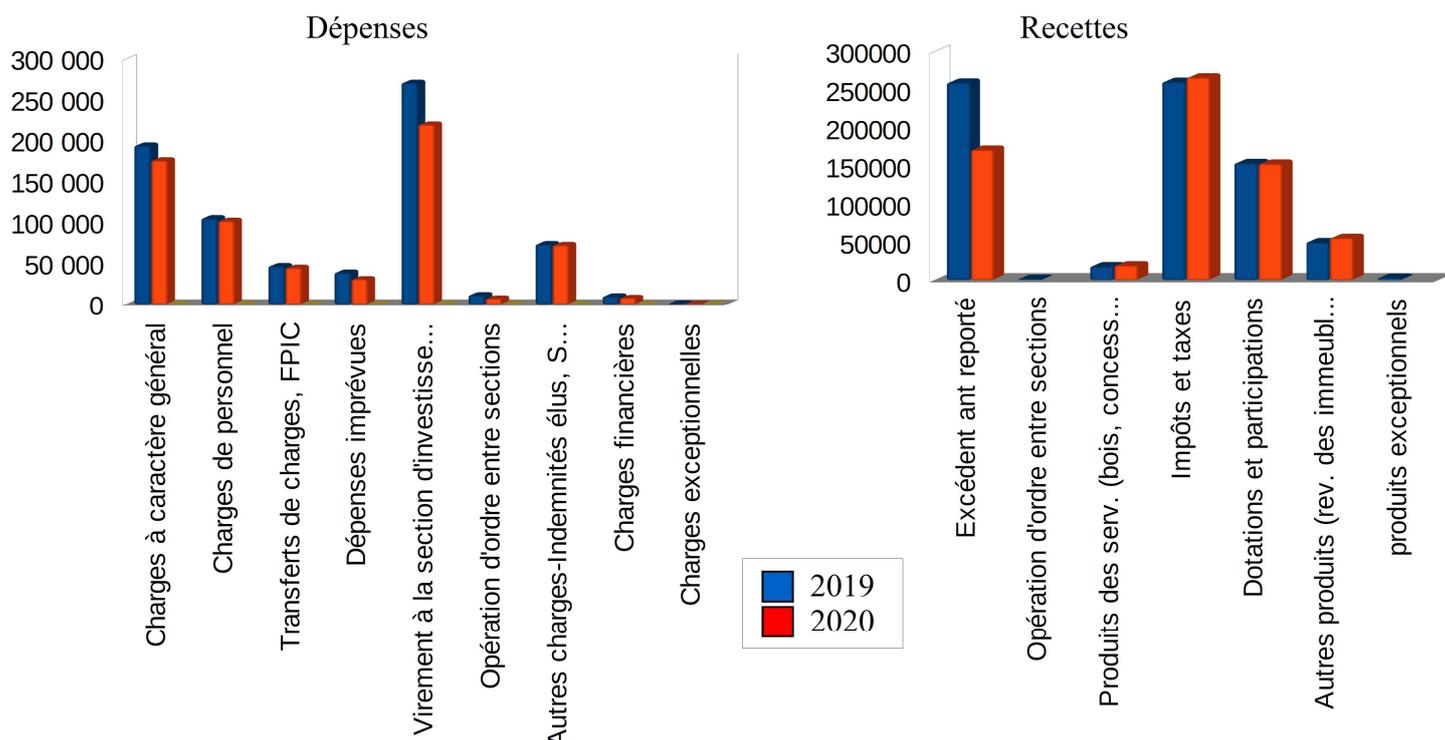


En €/hab	Commune	2019 Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	439	323	284	306
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	37	80	67	70

Si l'on compare avec les autres communes de même strate démographique, force est de constater que Val-Sonnette investit en moyenne plus/hab. Alors même que le remboursement lié aux emprunts est très en deçà.

Budget primitif 2020

Dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 662 779 €

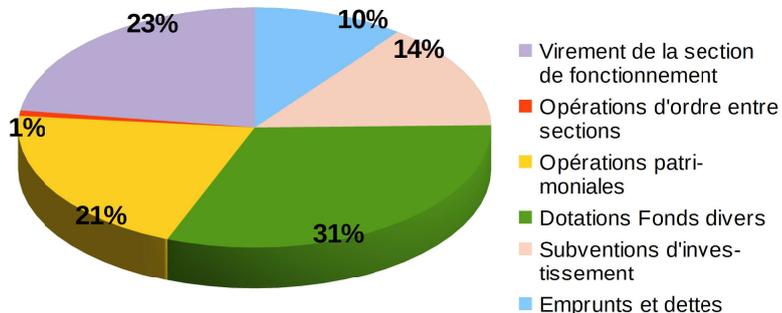


Le virement à la section d'investissement s'élève à 220 000 €

Dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 968 514 €

Les recettes

138 861 € de subventions sont attendus : DETR et DRAC (État), Région, Département, CCPJ pour rénovation Grusse, City stade et restauration de deux tableaux.



Les nouveaux investissements représentent 255 822 € auxquels il convient d'ajouter 300 420 € de restes à réaliser (RAR) dont la fin de l'aménagement de la mairie annexe de Grusse et de l'atelier, le city stade, la restauration de deux tableaux, les travaux sur une roche à Vercia.

Le remboursement d'emprunt : 139 272 € dont 37 772 € d'emprunts longue durée et 100 000 € d'emprunt court terme. Le remboursement du prêt court terme peut se faire dès cette année en fonction du versement des subventions.

Les principales dépenses d'investissement :

- Fonds de concours pour la maison d'assistantes maternelles,
- Isolation des combles de la mairie annexe de Vercia, étude d'aménagement du rez-de-chaussée, peinture façade Est mairie Vincelles,
- Isolation et agrandissement du logement de Bonnaud, si favorable toiture photovoltaïque,
- Travaux de sécurité à Vincelles et relevés de vitesse et fréquence à Vercia et Bonnaud,
- 2^{ème} moitié de restauration des deux peintures et cadres,
- Alimentation en eau de l'espace test agricole,
- Mise en place de cunettes devant la mairie annexe de Vercia,
- Tables et chaises pour la salle de convivialité Grusse,
- Aménagement de l'atelier communal, changement de quelques panneaux d'information.

Brigitte MONNET

Bientôt une MAM sur VAL-SONNETTE



Maitrise d'œuvre: Alhem PARIS - Architecte

Idéalement située, juste en face de l'école intercommunale de Vincelles, cette MAM (Maison d'Assistants Maternelles) viendra enrichir l'offre de garde d'enfants. Cette offre se veut complémentaire de celle déjà assurée par les assistantes maternelles à domicile et correspond à une demande de familles souhaitant un mode de garde plus collectif. Elle permettra également un passage facilité entre la MAM et la petite section de maternelle.

La compétence enfance et petite enfance est celle de la CCPJ (Communauté de Communes Porte du Jura). C'est donc elle qui porte la maîtrise d'ouvrage de ce projet que la commune a porté avec énergie et conviction : un pôle enfance et petite enfance ayant du sens sur Val-Sonnette. Ainsi, la commune saisissant l'opportunité de la vente d'un terrain en partie constructible juste en face de l'école, l'a acheté, déclenchant ainsi tout le processus de création de la MAM.

De nombreuses réunions ont eu lieu avec des assistantes maternelles afin que les aménagements correspondent aux besoins.

Le bâtiment fera 120 m², surface nécessaire pour 3 assistantes maternelles pouvant accueillir 12 enfants au maximum. Nous avons souhaité qu'il soit évolutif, permettant une extension pour accueillir 16 enfants.

L'appel d'offres a été lancé. Début des travaux prévu en septembre pour se terminer fin juin 2021.

BEPOS

Un bâtiment exemplaire, à énergie positive.

Il produira plus d'énergie qu'il n'en consommera, grâce à une isolation très performante et une toiture photovoltaïque.

Coût estimatif

325 680 € HT

Coûts pour Val-Sonnette

Achat du terrain

30 000 €

Fonds de concours

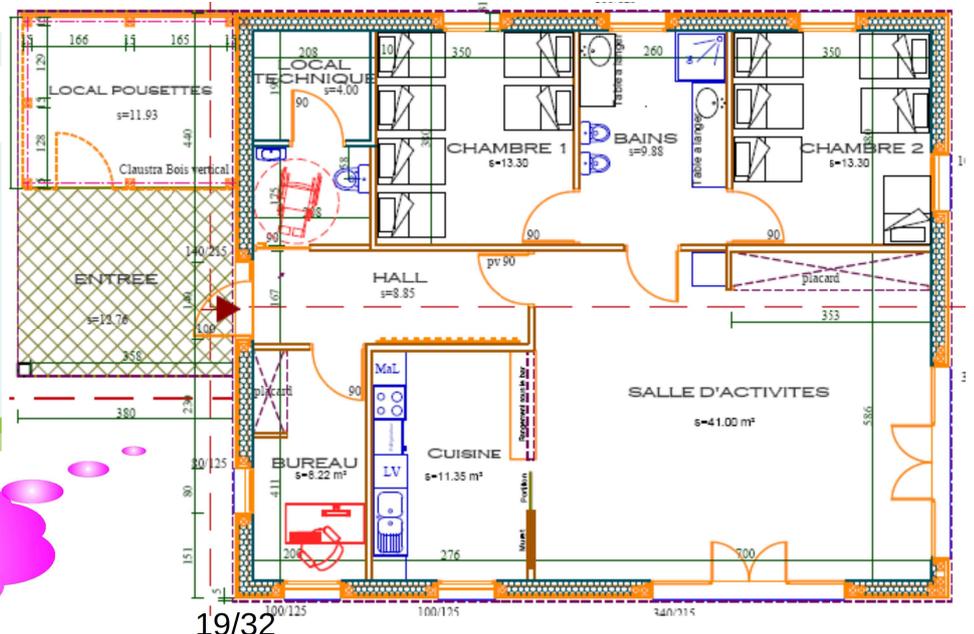
(participation de la commune au financement)

60 340 €

Brigitte MONNET



Plans intérieurs
de la MAM



École intercommunale de Val-Sonnette

Mots d'écoliers...

Lors de cette année scolaire, les élèves du CP au CM2 ont pu bénéficier d'une initiation aux arts du cirque avec Mme DETOT qui intervient sur la commune.

« Activité cirque à l'école

Mme DETOT est venue nous faire découvrir les arts du cirque. Dans la salle de motricité de l'école, nous avons pratiqué plusieurs activités : le jonglage, les assiettes chinoises, la balle contact, le bâton du diable, le diabolo, le jonglage avec des massues...



Cet atelier nous a beaucoup plu! »

Les élèves de CE2 CM1

PS : un élève de la classe rêvait de pratiquer un autre art du cirque!

La rentrée scolaire

Elle aura lieu le mardi 1er septembre.

Pour une nouvelle inscription, vous devez vous rendre à la mairie puis à l'école pour l'admission. Pour tout renseignement sur l'école, le péri-scolaire, vous pouvez appeler aux heures d'ouverture. (8h30-11h30 les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis et 13h30-15h45 tous les jours sauf le mercredi) ☎ 03 84 25 04 47



Une rentrée à l'école maternelle de Val Sonnette



La recette d'une première rentrée tout en douceur... Comment préparer ce grand jour? Pages 2-3



Une journée à l'école... Pages 4-5

Informations pratiques... L'organisation de



l'école. Le conseil d'école. Le périscolaire. Le transport scolaire. L'association de parents d'élèves...

LA RENTRÉE DES CLASSES.
À partir du mardi 1er septembre - Voir en page 2

HORAIRES DE L'ÉCOLE
Lundis, mardis, jeudis, vendredis : 8h20-11h30 et 13h20-15h45 mercredis 8h20-11h30

ÉCOLE PRIMAIRE VAL-SONNETTE
7 rue des Toeppes... Vincelles 39190 VAL-SONNETTE
03 84 25 04 47
ecole.valsonnette@chenevaux.fr

Cette année les futurs élèves de maternelle n'ont pas pu visiter l'école. Une vidéo est disponible pour une visite virtuelle : <https://youtu.be/UPiPeNN4XG4>



Lire et Faire Lire

Si vous êtes retraité et que vous avez envie de partager un moment avec des élèves de l'école autour des livres, vous pouvez vous inscrire à l'activité « Lire et faire Lire » sous l'égide de la Ligue de l'enseignement. Les ateliers ont lieu de 11h30 à 12h15 avec 3-4 élèves. Renseignements au 03 84 25 04 47



La visite de l'école de Val Sonnette
3 mn 1 s • 27 juin 2020

Un livret d'accueil, disponible en mairie sera distribué aux familles des nouveaux de maternelle.

Vivre à VAL-SONNETTE

Repas des aînés de Bonnaud, Grusse et Vincelles



Quel bon moment !
Un repas digne des plus grands restaurants, confectionné par Irène, notre cheffe attirée et très appréciée des 54 convives présents. Quelques repas ont été livrés directement à domicile pour nos aînés empêchés par la maladie. Les membres de la commission sociale ont fait le service avec entrain et bonne humeur !



Jacques et Alain à l'accordéon pour notre plus grand plaisir

Au menu

*Apéritif
Suprême de volaille
à la gelée de Savagnin
Sauté de chevreuil
Grand Veneur et sa garniture
Fromage blanc à la coupe
Ou blanc à la crème
Farandole sucrée automnale
Gâteau de pommes caramélisé
au beurre de Guérande
Crème brûlée de pommes
au Macvin
Compotée de pommes/poires
vanillée
Café accompagné de quelques
douceurs*



La décoration, c'est Annie !

Merci aux chasseurs pour le chevreuil



Toute l'équipe au travail

Ateliers d'échange de savoirs

Du 28 Janvier au 7 Mars 2020, la Communauté de Communes Porte du Jura et la Commune de Val-Sonnette ont mis en place un atelier autour de la laine dans la salle d'activités de Vincelles. Cet atelier a réuni tous les samedis matins de 10h à 12h, entre 8 et 10 personnes. Celui-ci a permis à celles qui savaient déjà faire du crochet de réaliser des créations : attrape rêves, gilet... et à d'autres d'apprendre à crocheter, tout ceci dans la bonne humeur. Une participante de l'atelier nous a donné de nombreuses pelotes de laine. Toutes ensemble, nous avons envisagé pour la prochaine saison de refaire un atelier avec des réalisations de doudous ou autres jouets en laine pour les remettre aux enfants hospitalisés. Toutes les personnes intéressées par cet atelier seront les bienvenues.



Des participantes très concentrées !

Vous souhaitez participer ?

Envoyez un mail à mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr

Objet : atelier échanges de pratiques

Nous vous transmettrons les dates des ateliers dès lors qu'ils pourront se tenir !

Un attrape rêves



Anne-Marie
CUVELIER

Les cérémonies du 8 mai

Afin de ne pas oublier celles et ceux qui sont morts pour vaincre le nazisme, la Maire de Val-Sonnette et les Maires délégués sont allés déposer une gerbe aux quatre monuments aux Morts que compte la commune.

Extrait du discours du Président de la République

« Aujourd'hui, nous commémorons la Victoire de ce 8 mai 1945, bien sûr, mais aussi, mais surtout, la paix qui l'a suivie. C'est elle, la plus grande Victoire du 8 mai. Notre plus beau triomphe. Notre combat à tous, 75 ans plus tard. »



DÉCHETTERIE ET REFUS DES TONTES DE GAZON

LES NOUVEAUX HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE A BEAUFORT

MARDI ET MERCREDI: 9h/12h

JEUDI : 9h/12h ET 13h/17h30

SAMEDI:13h30/17h

La déchetterie de Beaufort n'acceptant plus les déchets de tonte de gazon, il faudra dorénavant les gérer à domicile. Deux solutions simples s'offrent à nous :

- Composter pour la joie des vers de terre.
- Pailler les massifs de fleurs, les planches de légumes, au pied des arbres, pour garder l'humidité, enrichir le sol et s'éviter du désherbage.



Comme tous les déchets, s'interroger sur son origine et expérimenter de nouvelles pratiques :

- Tondre moins souvent : plus on tond, plus l'herbe repousse vite au détriment des racines qui, l'été venu, n'auront pas la capacité de puiser l'eau profondément et la belle pelouse verte risque de virer au jaune.
- Diminuer la surface de tonte en créant «une zone de BZZZ» laissée naturelle où l'on verra fleurir marguerites, coquelicots, œillets sauvages, euphorbes pour les insectes et danser les épis de graminées qui nourriront les oiseaux à l'automne.
- Créer ou agrandir les massifs de fleurs. Les sachets de graines spécial papillons ou spécial abeilles permettent de semer à la volée 10 m². Les fleurs se ressèment naturellement l'année suivante sans travail supplémentaire.
- Utiliser une tondeuse manuelle à lames hélicoïdales, la tonte reste sur place et joue le rôle de fertilisant naturel, tout cela sans bruit et sans carburant.

Avec un terrain de 2000m², j'ai mis en place ces solutions et je ne possède aucun engin électrique ou thermique. Un autre jardin est possible...

Isabelle PACOU



Le bruit est réglementé sur VAL-SONNETTE

Ce que dit l'arrêté communal :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 (horaires plus contraignants que l'arrêté préfectoral «bruit»),
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 (horaires plus contraignants que l'arrêté préfectoral «bruit»).
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

LES DEGRADATIONS VOLONTAIRES

Définition

Les dégradations sont des infractions consistant en une atteinte gratuite aux biens privés ou publics dont la gravité de la sanction dépend des circonstances de l'infraction, de la nature du bien et des dégâts causés.



Dégradations observées ces derniers mois



Jet d'un produit... sur le city stade flambant neuf !



Utilisation des pierres du four à pain qui avait été démonté par des bénévoles dans l'objectif de le remonter à un autre endroit. Quelques briques ont été cassées...

Pollution de la Sonnette avec une bombe de peinture ayant servi à taguer le lavoir



Ce que dit la loi

Art 322-1 du code pénal :

alinéa 1 « La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger »

alinéa 2 « Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3 750 euros d'amende et d'une peine de travail général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger »,

Bien souvent les dégradations volontaires sont motivées par :

la colère, la vengeance, l'ennui, le plaisir, impressionner...

Ainsi notre commune a connu ces derniers temps une série de dégradations par quelques jeunes qui ne sont pas représentatifs de la majorité des jeunes du village, eux-mêmes écœurés de voir que leur city stade tout neuf est déjà abîmé.

Ces dégradations volontaires ont un coût (réparation ou remplacement des biens endommagés) et engendrent des dépenses qui impactent les autres investissements.

Valérie JUNG



Environnement et biodiversité

Invitation : à la découverte des chauves-souris

Venez découvrir l'univers fascinant des chauves-souris ! A l'occasion de la Nuit Internationale de la Chauve-Souris, la CPEPESC Franche-Comté (Commission de protection de l'environnement, du patrimoine, des eaux, du sous-sol et des chiroptères en Franche-Comté) vous convie à une soirée à la découverte de ces discrets mammifères volants. Après une présentation de la biologie des chauves-souris de nos régions, nous partirons à leur rencontre (auditive !) au crépuscule. Le partage de ces connaissances est un point essentiel vers la protection des chauves-souris et la conservation de leurs milieux de vie.



Gouffre du Creux à Pépé

Pour en savoir plus sur ces mammifères discrets, rendez-vous le :
17 juillet 2020 – 20h30 à la salle de convivialité de Grusse
Animation gratuite et ouverte à tous, munissez-vous d'éclairage (lampe). Durée: 2 h

Invitation : à la découverte des pelouses sèches

La grande manifestation prévue en mai n'ayant pu se tenir, dans le cadre du projet « Côte à côte » à l'initiative de Jura Nature Environnement et des étudiants du BTS GPN Biquilification du LEGTA Edgard Faure de Montmorot, deux animations de sensibilisation sur les parcelles communales sont proposées :

Samedi 18 juillet à 9h30

matinée d'animation familiale et tout public pour découvrir les richesses des pelouses sèches
Rendez-vous au **château d'eau de Vincelles (suivre rue des Vignes et monter la Grande Côte)**

Mercredi 29 juillet à 18h00

Marche animée à la découverte du patrimoine des espaces communaux
et du milieu remarquable des pelouses sèches

Rendez-vous devant la **Mairie à 18h**, pour départ vers la Grande Côte. 3.5Km



La vie associative

Le sport à Val-Sonnette

GYM SENIORS

Certes, cette date du mardi 17 mars 2020 restera gravée dans chacun d'entre nous. La France s'arrête, nous sommes confinés.

Grâce à notre force, notre combat, aujourd'hui les portes s'ouvrent de nouveau. Nous pouvons donc nous relancer dans nos activités : école, travail, sport...

Les seniors, entraînés par une éducatrice sportive du CODEP Jura (Comité Départemental d'Éducation Physique) pourront reprendre leurs cours de gym, moment de détente, de bien être et de rencontres, **dès le 8 septembre 2020 (cours hebdomadaire les mardi de 9h45 à 11h15 sauf vacances scolaires) à l'Espace Val-Sonnette à VINCELLES,**

Contact : Josephite MICHELET

Mail : j-michelet@live.fr Tél. 06 23 03 25 14

Bonnes vacances à tous et à bientôt.

RENFORCEMENT MUSCULAIRE ET YOGALATES

Reprise des cours

MARDI 8 SEPTEMBRE 2020

Horaires :

Mardis et jeudis

18h20 : 1^{er} cours renforcement musculaire

19h30 : 2^{ème} cours yogalates. C'est une combinaison de yoga et pilates.

Les deux premières semaines, essais gratuits pour les personnes qui souhaitent venir tester et découvrir.

Les séances ont lieu à l'Espace Val-Sonnette à Vincelles.

Contact et informations :

coachgym01@hotmail.fr ou 0610834472



Isabelle JAMET



TENNIS DE TABLE

Les entraînements de Tennis de Table ont dû s'arrêter pendant la période de confinement. Ils ont repris depuis le 2 juin avec toutes les règles sanitaires mises en place : gel hydro alcoolique à l'entrée, des balles individuelles désinfectées, respect des gestes barrière...

Ils ont lieu le mardi de 20h à 22h pour les adultes. Et le mercredi de 17h à 19h45 pour les plus jeunes.

Remarque : les photos datent d'avant le confinement, pendant un entraînement avec un animateur agréé par la Fédération de tennis de table.

Contacts :

Jean-Claude LONGIN (06.84.13.36.83) et Guillaume LONGIN (06.66.05.40.43)



ACTIVITÉ PHYSIQUE D'ENTRETIEN (APE)

Les cours d'APE ont repris depuis le jeudi 4 juin, de 20h à 21h, avec des marches (en extérieur).

Sinon c'est à la salle du Foyer rural de Vercia.

Contact : Sandra GUYON
(07.86.95.66.86)

Le V.A.L.

Villageoises, Villageois,

Nous sommes heureux de vous informer qu'une nouvelle équipe a repris le VAL.

Après quelques années de sommeil, nous souhaitons, dans le cadre de cette association, relancer des activités et manifestations pour l'ensemble des habitants du village.

Notre première manifestation sera une soirée concert autour de Brassens à l'automne 2020.

Cette soirée, initialement prévue en Avril 2020 a été annulée en raison de la crise sanitaire.

Lors de cette soirée, nous en profiterons pour vous présenter l'association, son équipe et évoquer avec vous les projets et les idées à venir...

Bien évidemment, l'association est d'ores et déjà ouverte à toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre.

Nos premières envies se tournent vers une fête d'Halloween, une rencontre autour de jeux de société, un spectacle, une boum pour ados...

Nous aimerions aussi faire une place aux enfants et adolescents du village en leur confiant l'organisation de leurs propres manifestations.

Au démarrage de cette nouvelle aventure, nous avons une pensée particulière pour l'ancienne équipe qui a œuvré de longues années pour animer Vincelles.

Nous les remercions chaleureusement pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

A bientôt

L'équipe du VAL



Pour plus amples renseignements :

Marie Cattin : 03.84.43.56.32

Marion Bretin : 06.25.19.76.68

1^{er} rendez-vous du VAL : samedi 5 septembre, Espace Val-Sonnette

A table !

La soirée Fruits de Mer du 24 janvier fut, comme d'habitude, un beau succès et on était alors loin de penser que, 1 mois et demi plus tard, chacun devrait durant 8 semaines

se refermer ... comme une huître !



Le 1^{er} février, la collecte pour les Restos du Cœur a une nouvelle fois montré la générosité des bénévoles et des habitants.



Le prochain rendez-vous sera le
vendredi 20 novembre
pour fêter le Beaujolais Nouveau

Le Foyer Rural

Le Foyer Rural de Vercia est une association qui regroupe plusieurs activités culturelles et sportives. Cette association gère également la salle située sur la Commune Déléguée de Vercia, 1 Rue du 19 Mars 1962.

Activité "Théâtre" :

La troupe de théâtre avait choisi cette année la pièce « Le Père Noël est une ordure ».

Comme les acteurs étaient prêts à jouer (la répétition générale a d'ailleurs eu lieu le samedi 7 mars 2020), ils ont décidé de refaire quelques répétitions en septembre et octobre et de débiter la saison ensuite.



Les dates retenues pour jouer au Foyer Rural de Vercia sont les suivantes :

samedi 31 octobre à 20h30,
samedi 7 novembre à 20h30,
dimanche 8 novembre à 15h.

Ils espèrent aussi pouvoir se déplacer dans d'autres communes, comme c'était prévu en début d'année.



Folklore :

Le groupe folklorique "Les Sygovies" fait découvrir (ou redécouvrir) les traditions Franc-Comtoises des années 1850 à travers des chants et des danses lors de différentes représentations.

Les sorties qui ont pu être faites :

- samedi 21 décembre 2019 : animation lors des illuminations de Vercia,
- dimanche 19 janvier 2020 : animation lors de la Pressée du Vin de Paille à Arlay.



le groupe est toujours à la recherche de nouveaux musiciens, danseurs et chanteurs !!!

Si vous êtes intéressés pour rejoindre cette activité, n'hésitez pas à contacter Sandrine BLANCHON au 06.83.38.53.55.



Les prochaines manifestations de notre association :

Nous avons prévu 2 manifestations avant la fin de saison : un repas champêtre (samedi 20 juin) et un concours de pétanque (samedi 18 juillet).

Le concours de pétanque sera peut-être programmé en septembre 2020, si les conditions nous le permettent.

Nous espérons pouvoir maintenir celle qui est prévue en automne, à savoir : la soirée choucroute le samedi 21 novembre 2020.

Contact : Nathalie FOURNIER (06.81.79.72.12)

Le Comité d'embellissement de GRUSSE

Bonjour à tous, voici quelques nouvelles du Comité d'Embellissement de Grusse.

Notre assemblée générale qui devait se tenir le 29 mars a dû être annulée en raison du confinement. Elle est reportée à la fin du mois de novembre et vaudra pour les années 2020 et 2021.

Le fleurissement du village a eu lieu comme chaque année après les Saints de Glace. Nous espérons qu'il ravira les riverains et qu'ils penseront à nous donner un petit coup de main pour l'entretien et l'arrosage au cours de l'été.

Compte tenu du contexte actuel lié à la COVID-19, le Comité a préféré, pour cette année, ne pas organiser son traditionnel jambon braisé. Mais, le rendez-vous vous est d'ores et déjà donné avec grand plaisir pour l'année prochaine, fin juin comme d'habitude.

Les puces annuelles sont quant à elles reportées au dimanche 6 septembre et seront notre première activité de l'année... Voir l'affiche ci-jointe pour toutes les infos. Bel été à tous et à très bientôt !

Christopher Haubruge



6 septembre PUCES à GRUSSE VAL-SONNETTE



Entrée gratuite – Exposants : 2€/m – Ouverture dès 6h30
Buvette, plateaux repas et petite restauration...
Renseignement et réservation : 03 84 25 08 46 - 03 84 25 15 75
comite.embell.grusse@gmail.com  comite.embell.grusse

Les Artistes de VAL-SONNETTE



Reprise des cours :

A partir du 15 septembre

Inscriptions auprès de Michèle GOLOUBIEFF
0384486305
goloubieff04@gmail.com

Les Artistes de Val-Sonnette vous proposent différentes techniques : aquarelle, acrylique, huile pour les adultes, pastels secs et gras.

Mêmes horaires qu'en 2019-2020 :

Lundi de 17h30 à 18h30 pour enfants et adolescents

Mercredi :

- de 16h30 à 17h30 pour enfants
- de 17h30 à 18h30 pour enfants
- de 19h00 à 20h30 pour adultes

Des aménagements horaires sont possibles pour les jeunes qui arrivent du collège en bus.

Amicale des donneurs de sang de Cousance

Prochaines collectes de sang

- 21 AOÛT à Beaufort
- 30 OCTOBRE à Cousance
- 08 JANVIER 2021 à Cousance



Donner son sang,
c'est offrir la vie.

www.dondusang.net  



Don du Sang · Don du Sang

Danse avec les Fleurs



Je souhaite vous présenter l'association de Grusse dont je fais partie. J'en suis l'animatrice. Notre association s'appelle Danse avec les Fleurs, l'association du rire, de la danse et du Brain Gym. Pour quoi un tel nom me direz-vous ?



Parce que nous adorons proposer des ateliers de Danse des Fleurs de Bach : Ce sont des danses simples, en ronde, qui peuvent être pratiquées par tout le monde. Elles sont très appréciées !

L'association du rire ? parce que nous adorons proposer des séances de yoga du rire. Rire est notre meilleure source de guérison. Rire réveille dans le corps les petits soldats de l'immunité et autant dire qu'en ce moment nous en avons vraiment besoin !

Qu'est-ce que le Brain Gym ? une méthode spécialement inventée pour les troubles dyslexiques. Mais cette gymnastique des neurones est tellement appréciée des enfants qu'elle les aide pour toutes les difficultés scolaires. Elle redonne goût à l'effort et soutient l'enfant dans son dur labeur d'élève. Le Brain gym rend joyeux et aide à apprécier l'école !

Je pourrai vous en parler encore longtemps mais nous allons organiser tout au long de l'année des ateliers et vous pourrez venir goûter aux danses, au rire et au Brain Gym.

A bientôt , à très bientôt

Valérie PROTAT

Professeur des écoles, psychologue, spécialisée dans les troubles du neuro développement des enfants.

Les marchés de nos maraîchers

Après quelques semaines de vente à la ferme, Carole et Frédéric vous proposent de les retrouver sur le parking en bas de la rue des Fontaines

Les VENDREDIS de 17h à 19h00



Des fruits à disposition



La commune a racheté le verger situé juste après le cimetière à Vincelles.

Les fruits sont à la disposition des habitants de Val-Sonnette, n'hésitez pas à aller en cueillir !



Vous avez des cartes postales anciennes ?

Nous souhaitons intégrer, au fur et à mesure des parutions, à notre journal des photos anciennes des quatre communes déléguées.

Si vous êtes d'accord, merci de les amener en mairie, nous les scannerons et vous les redonnerons immédiatement.

LE CORNE à VIRUS

La Noiraude



- Allô ?
- Allô Docteur, la Noiraude à l'appareil .
- Bonjour la Noiraude, qu'est-ce qui ne va pas encore ?
- Docteur, j'ai peur d'attraper le corne à virus .
- Mais enfin la Noiraude on ne dit pas le corne à virus, on dit le coronavirus !
- A bon ? Vous êtes sûr Docteur pourtant Blanchette nous a dit ...
- Écoutez la Noiraude, je vous ai déjà dit de ne pas écouter ce que raconte Blanchette. Vous savez bien qu'elle raconte n'importe quoi.



- Oui je sais. Docteur, est-ce grave si j'attrape le corne à virus.
- De toute façon vous ne pouvez l'attraper alors disons que non.
- Ne serait-il pas plus raisonnable de porter un masque et des gants quand même ?
- Écoutez la Noiraude, je n'ai pas le temps pour des bêtises pareilles. Puisque je vous dis que vous ne pouvez pas attraper le coronavirus, c'est que vous ne pouvez pas l'attraper enfin !!!
- Et pourquoi je ne pourrais pas l'attraper, hein ??
- Mais parce que vous êtes une vache la Noiraude, parce que vous êtes une vache !!!!!
- Ah bon ...Même pas un masque ?
- Bip... Bip... Bip...



RÉSUMÉ

Une nouvelle histoire de la Noiraude racontée par Sidonie !!!!!!!
La noiraude revisitée par Sidonie.

Sidonie BUTET
13/04/2020

L'agenda de SONNETTE

Vendredi 17 juillet	A la découverte des chauve-souris 20h30 salle de convivialité Grusse
Samedi 18 juillet	Animations tout public autour de la découverte des pelouses sèches 9h30 au château d'eau de Vincelles
Mercredi 29 juillet	Marche animée à la découverte du patrimoine des espaces communaux 18h00 mairie de Vincelles
Vendredi 21 août	Collecte de sang à Beaufort
Samedi 5 septembre	Animation proposée par Le VAL en soirée Espace Val-Sonnette
Dimanche 6 septembre	Puces à Grusse Par le comité d'embellissement
Vendredi 30 octobre	Collecte de sang à Cousance
Samedi 31 octobre	Théâtre « Le Père Noël est une ordure » par le Foyer rural de Vercia 20h30 Salle du Foyer rural
Jeudi 5 novembre	Théâtre avec les Scènes du Jura Salle du Foyer rural Vercia
Samedi 7 novembre	Théâtre « Le Père Noël est une ordure » par le Foyer rural de Vercia 20h30 Salle du Foyer rural
Dimanche 8 novembre	Théâtre « Le Père Noël est une ordure » par le Foyer rural de Vercia 15h00 Salle du Foyer rural
Mercredi 11 novembre	Cérémonies du 11 novembre
Vendredi 20 novembre	Beujolais nouveau avec « A Table ! » 19h00 Espace Val-Sonnette
Samedi 21 novembre	Soirée choucroute par le Foyer rural de Vercia Salle du Foyer rural
Samedi 5 décembre	Repas des aînés de Vercia Salle du Foyer rural
Samedi 19 décembre	Spectacle, passage du Père Noël, goûter pour les enfants de Val-Sonnette Salle du Foyer rural à Vercia